

MARCHE DE NOËL A ROYE

Centre Culturel, Impasse d'Épenotte

Dimanche 17 novembre 2019 de 10h à 18 h

BULLETIN D'INSCRIPTION

Arrivée pour les exposants à partir de 8h30

AUCUN PROFESSIONNEL DE BOUCHE NE SERA ACCEPTE

NOM :Prénom.....
Adresse :.....
..... N° Portable.....
Adresse Mail.....
Type de marchandises vendues :.....

Documents à fournir lors de votre inscription : pour tous, photocopie de la **carte d'identité** et l'**attestation d'assurance responsabilité civile**. De plus, pour les professionnels, photocopie de l'**inscription au registre du commerce ou des métiers**. **N'oubliez pas de joindre votre chèque libellé à l'ordre de Culture et Loisirs**. Dossier à retourner avant le 9 novembre 2019 à l'adresse mentionnée en fin de bulletin.

Vos besoins :

1 table de 180 cm + 1 chaise - **8€**

2 tables de 180 cm + 2 chaises - **14€**

Le règlement du Marché de Noël ci-contre fait partie intégrante de votre inscription. **Aucune inscription ne sera prise en compte si le paiement n'est pas joint.** **Une demande d'inscription incomplète ne sera pas retenue malgré le chèque joint.**

A..... le.....

Signature (faire précéder la signature de la mention « Lu et approuvé »

Association Culture et Loisirs : Mme Rose OLIVIER, 21 voie de Lure, 70200 ROYE
Tél : 06 02 24 90 76 Pour renseignements : rose-olivier@orange.fr

Règlement du marché de Noël

Article 1 : INSCRIPTION

Le marché de Noël se déroule à la date annoncée. La liste des pièces à fournir pour valider votre inscription vous est transmise sur le bulletin d'inscription. Tout dossier incomplet sera rejeté.

Article 2 : RESERVATION

L'attribution des stands sera effectuée en fonction de l'ordre d'arrivée des réservations.

Article 3 : RESTITUTION DU STAND EN FIN DE MANIFESTATION

Chaque exposant s'engage à rendre son emplacement propre.

Article 4 : PAIEMENT DES RESERVATIONS D'EMPLACEMENTS

Les réservations d'emplacement devront être acquittées en même temps que la demande d'inscription.

Article 5 : ANNULATION DE RESERVATION

La réservation ne sera plus remboursée si l'annulation intervient moins de 8 jours avant la date du Marché de Noël.

Article 6 : ASSURANCE

L'association décline toute responsabilité en cas d'accident de personne, de vol, de dégradation ou tout événement prévu ou non prévu, avant, pendant ou après la manifestation. Seul, chaque exposant est responsable de ses faits et gestes.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration des objets exposés, ainsi qu'en cas de différends entre exposants.

Une buvette sera à votre disposition, en plus des boissons, vous pourrez y trouver des sandwiches et des gâteaux.

Les dossiers doivent être renvoyés avant le 9 novembre à l'adresse suivante :

Association Culture et Loisirs

Madame Rose OLIVIER

21 voie de Lure

70200 ROYE

Tél : 06 02 24 90 76

